

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

dans le cadre d'une demande d'admission directe en 2ème ou 3ème année des études de santé (des arrêtés du 24 mars 2017 et du 26 juillet 2010)

**Date limite de dépôt de dossier: 15 mars 2023**

Je soussigné(e), Nom :

Prénom :

atteste sur l'honneur

**ne m'être JAMAIS inscrit(e) en première année d'un cursus santé** (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, PACES ou PCEMI ou PCEP 1)

**m'être déjà inscrit(e)** : (avant l'année universitaire 2017-2018)

en PACES →  1 fois  2 fois ou plus

au concours de 1<sup>ère</sup> année médecine (PCEM1) →  1 fois  2 fois ou plus

au concours de 1<sup>ère</sup> année pharmacie (PCEP1) →  1 fois  2 fois ou plus

et candidater **UNIQUEMENT** pour l'année universitaire 2023-2024 auprès du centre examinateur

de ..... .. , où je me présente pour : [cochez une seule case par ligne : filière demandée et précisez l'établissement d'affectation souhaité]

Droit au remord (si vous êtes éligible)

Médecine

Pharmacie

Odontologie

Maïeutique

en souhaitant être affecté dans l'établissement suivant :

J'atteste également sur l'honneur

**m'être JAMAIS présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour**

**m'être DEJA présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et l'établissement demandés**

Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s:

Année de présentation	Etablissement demandé	Filière demandée	Année d'études demandées

**J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.**

Fait à

Signature obligatoire :

le